

BAREME DES HONORAIRES DE NEGOCIATION ET GESTION LOCATIVE
FRIEDRICH IMMOBILIER – SIRET : 81001336700018
Carte professionnelle n°CPI 55012018000030464 délivrée par la CCI de la Meuse
GALIAN Assurances Caisse de garantie de l'Immobilier 89, rue de la Boétie 75008 PARIS

TRANSACTIONS

Les honoraires de négociation sont à la charge du vendeur (sauf liquidations judiciaires)

IMMEUBLES :

- 10 % TTC sur la tranche de prix de vente inférieur ou égale à 70.000 €, avec un minimum de 4.500 € TTC

- Pour un prix de vente supérieur à 70.000 € :

De 70.001 € à 79.999 € = 7.000 €

De 80.000 € à 89.999 € = 7.500 €

De 90.000 € à 99.999 € = 8.000 €

De 100.000 € à 129.999 € = 8.500 €

De 130.000 € à 149.999 € = 9.000 €

De 150.000 € à 159.999 € = 10.000 €

> 160.000 € = prix de vente * 6,5%

FONDS DE COMMERCE ET VIAGER : 10 % TTC du prix de vente avec un minimum de 5.000,00 € TTC

LOCATIONS

BAUX D'HABITATION :

Honoraires à la charge du locataire :

Etat des lieux : 3 € TTC / m²

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 5 € TTC / m² de 21 à 50 m² + 0,25 € TTC / m² pour tout m² supplémentaire

avec un minimum d'honoraires de 165 € TTC pour les logements < 21 m² dans la limite de 11 € / m²

Honoraires à la charge du propriétaire :

Entremise et négociation à la charge du propriétaire : forfait de 50 € TTC

Etat des lieux : 3 € TTC / m²

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 5 € TTC / m² de 21 à 50 m² + 0,25 € TTC / m² pour tout m² supplémentaire

avec un minimum de 165 € TTC pour les logements < 21 m²

AUTRES BAUX :

Honoraires partagés par moitié entre le bailleur et le locataire : deux termes de loyer TTC avec un minimum d'honoraires de 400 € TTC

GESTION LOCATIVE

Honoraires de gestion : 7,55 % HT soit 9,06 % TTC des loyers encaissés hors charges

Possibilité assurance loyers impayés et détériorations immobilières au taux de 2,45 % HT soit 2,94 % TTC des loyers charges comprises

NOTA

Tous les frais préalables à la conclusion du contrat sont à notre charge : déplacements-visites et toutes démarches administratives ; annonces et insertions publicitaires ; frais de gestion Agence. **Ces frais sont compris dans le présent barème en cas de négociation effective. Ils restent à notre charge dans le cas contraire.**

